



## Douzième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB COP 12)

6 - 17 Octobre 2014

Pyeongchang, en République de Corée

### Document de position

### Point 14 de l'ordre du: Mobilisation des ressources

(UNEP/CBD/COP/12/1/Add.2)

#### Mobilize, Prioritise, and Act

Le groupe d'ONG composé de Conservation International (CI), BirdLife International, The Nature Conservancy (TNC) et du WWF recommande le processus en cours pour examiner et améliorer la mise en œuvre de la Stratégie pour la Mobilisation des Ressources (SMR) afin que les Parties puissent réaliser le Plan Stratégique pour la Biodiversité (2011-2020).

Le projet du quatrième *Global Biodiversity Outlook* (GBO 4, UNEP/CBD/SBSTTA/18/2, UNEP/CBD/SBSTTA/18/INF/2) montre que la mise en œuvre de 46 des 55 objectifs a progressé à un rythme insuffisant. Le rapport suggère que la majorité d'entre elles sont encore réalisables, mais que leur réalisation ne sera pas facile. Cela nécessitera des activités novatrices et audacieuses de la part de toutes les Parties avec un accent mis sur la biodiversité dans un large éventail de domaines politiques pour la deuxième moitié de cette décennie, y compris les mesures visant à accélérer la mobilisation des ressources à tous niveaux.

#### **1. Renforcer l'action de mobilisation des ressources**

Nous nous félicitons des engagements pris par les Parties à la COP 11 et des efforts déployés pour renforcer les ressources. Toutefois, le niveau actuel des investissements financiers - deux ans après Hyderabad - est encore insuffisant pour atteindre les objectifs d'Aichi.

Nous croyons que les données disponibles sur le financement de la biodiversité mondiale et nationale indiquent correctement l'ordre de grandeur de financement annuel nécessaire pour implémenter les Objectifs d'Aichi avec succès. Notamment, le rapport du Groupe de Haut Niveau a estimé qu'entre 150 et 440 milliards de dollars par an seraient nécessaires pour répondre aux Objectifs d'Aichi en 2020 (UNEP/CBD/WGRI/5/INF/8). Des données obtenues à échelle régionale et nationale lors de la deuxième phase de l'évaluation d'HLP soutiennent globalement ces estimations de besoins mondiaux et, dans le cas de certains objectifs, les trouve prudente.

Par conséquent, ces estimations doivent être considérées comme suffisantes pour accélérer les actions directes visant à réduire suffisamment les déficits de financement.

Chaque année qui s'écoule sans que des mesures importantes soient prises pour améliorer la conservation et la restauration de notre capital naturel augmente encore les coûts futurs de lutte contre la crise de la biodiversité à laquelle nous sommes actuellement confrontés.

**Nous appelons donc à toutes les Parties:**

- a) de mettre pleinement en œuvre la COP 11 décision XI/4 sans plus tarder, et
- b) d'augmenter d'urgence les sources d'investissement vers les services de conservation de la biodiversité et des écosystèmes afin d'éviter de nouvelles pertes et, dans le but de sécuriser les

**moyens de subsistance, de réduire la pauvreté et favoriser le développement durable.**

**2. Sécuriser les flux financiers internationaux pour les pays en voie de développement et mettre en places des objectifs**

L'engagement Hyderabad visant à doubler les ressources financières des flux internationaux pour les pays en voie de développement d'ici 2015 a été une étape importante vers la réduction de la carence financière globale des ressources nécessaires (Dec. XI/4, paragraphe 7a).

La récente augmentation des engagements des bailleurs de fonds pour le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la période FEM-6 de 2014 à 2018 est louable et indique que les Parties des pays développés s'acquittent de leurs obligations comme spécifié dans l'article 20 de la Convention. Toutefois, ceci indique aussi que nous allons probablement échouer de peu pour remplir les conditions de l'engagement Hyderabad, car le financement du FEM ne suffira pas. Par conséquent, plus d'efforts et de volonté politique sont nécessaires pour mobiliser des fonds à travers l'aide bilatérale au développement, les contributions volontaires, et la réorientation des financements d'autres lignes budgétaires à partir de secteurs qui pourraient apporter des avantages immédiats pour la biodiversité.

Les Parties ont décidé qu'ils évalueront lors de la COP 12 les progrès réalisés pour atteindre l'objectif sur les ressources financières des flux internationaux dans le but d'adopter un objectif final, en utilisant les informations et les données fournies par les Parties (décision XI/4, paragraphe 22). Malgré la demande de données et des informations supplémentaires, nous demandons instamment aux pays développés d'accélérer les efforts pour les pays en voie de développement pour respecter leur engagement de doubler les flux financiers internationaux d'ici à 2015 en tant qu'étape minimale. En outre, les Parties des pays développés devraient prévoir de fournir des ressources au-dessus du niveau de 2015 à la demande des pays en voie de développement qui ont atteint tous les engagements au titre de la décision XI/4 et qui ont identifié des activités spécifiques prioritaires pour la conservation de la biodiversité. Un financement public international sera indispensable pour compléter et faciliter les efforts au niveau national - en particulier là où les besoins sont les plus importants.

**Nous appelons instamment les Parties des pays développés:**

- a) d'accélérer les efforts visant à mobiliser des fonds pour répondre à l'objectif de 2015 sur les flux financiers internationaux en tant qu'étape minimale (décision XI/4, par 7a),**
- b) de rendre leurs dépenses transparentes afin de suivre les progrès vers la réalisation de l'objectif de 2015 de doubler les flux financiers internationaux, et**
- c) de prévoir la fourniture de ressources au-dessus du niveau ciblé pour 2015 à la demande des pays qui ont atteint tous les engagements au titre de la décision XI/4 et qui ont identifié des activités spécifiques prioritaires pour la conservation de la biodiversité en développement.**

**3. Donner priorité à la biodiversité et la mobilisation des ressources**

Lors de la COP 11, les Parties se sont engagés à inclure la diversité biologique dans leurs priorités nationales et leurs plans de développement et de faire des provisions financières adéquates d'ici à 2015 (décision XI/4, par 7b). Toutefois, selon le Rapport mondial de suivi sur la mise en œuvre de la Stratégie de Mobilisation des Ressources (UNEP/CBD/WGRI/5/INF/4), peu de progrès ont été réalisés depuis la COP 11. Nous partageons le point de vue du Groupe de Haut Niveau, présenté à la WGRI-5 dans le document UNEP/CBD/WGRI/5/INF/8, qu'il existe un fort besoin pour:

- un changement dans la façon dont les ressources sont mobilisées dans les économies, y compris les budgets nationaux, afin d'obtenir les meilleurs résultats pour la biodiversité et le développement durable,
- la mise en place d'un cadre politique et institutionnel approprié et cohérent dans tous les pays,
- plus de volonté politique des gouvernements pour augmenter les ressources nationales pour atteindre les objectifs des Plans Stratégiques.

Afin de réussir à mobiliser des ressources supplémentaires, la biodiversité devrait être "au-dessus du bureau du président" (citation du rapport du séminaire Quito II, UNEP/CBD/WGRI/5/INF/9).

**Nous appelons donc à toutes les Parties:**

- a) **d'établir les priorités de la biodiversité dans leurs plans et programmes nationaux conformément à la décision XI/4, par 7b,**
- b) **d'augmenter de manière significative les ressources publiques nationales et de fournir un environnement favorable pour augmenter le financement privé,**
- c) **de mobiliser d'urgence des ressources supplémentaires à travers de divers mécanismes de financement de la biodiversité (BFM – biodiversity financing mechanisms) et d'adopter les lignes directrices en matière de garanties BFM (UNEP/CBD/WGRI/5/L. 11), et**
- d) **d'ici 2016, de répondre à au moins 50% de leurs besoins en ressources, et d'avoir un clair plan mis en place pour répondre à la solde de 50% de leurs besoins en ressources d'ici 2020.**

#### **4. Accélérer suivi et rapports**

Nous reconnaissons que, selon le Rapport de Suivi Mondial de la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources (UNEP/CBD/WGRI/5/INF/4), peu de progrès ont été réalisés depuis la COP 11 pour atteindre les objectifs convenus dans la décision XI/4 par 7c) sur la comptabilisation des dépenses domestiques, le financement de besoins, les lacunes et les priorités d'ici à 2015, et par 7d) sur la préparation des plans financiers nationaux en 2015. Les Parties des pays en voie de développement devraient également fournir des données et des informations adéquates pour les futures décisions rapportant aux flux financiers internationaux.

**Nous appelons donc les Parties:**

- a) **à accélérer les suivis et les rapports sur les dépenses au niveau national sur la biodiversité domestique, les lacunes et les besoins d'ici le 31 Décembre 2015, en utilisant les systèmes de rapports révisés, et**
- b) **à avoir toutes les évaluations nécessaires et les stratégies de mobilisation des ressources en place en 2016.**

#### **5. Renforcer les capacités pour une utilisation efficace des fonds**

Comblé le fossé de financement est crucial pour permettre la réalisation des Objectifs d'Aichi; cependant, assurer que les pays sont bien placés pour accéder, absorber et utiliser les flux de financement plus élevés est tout aussi important. Renforcer les cadres institutionnels dans le pays, y compris les mécanismes de planification et de coordination inter-sectoriels, améliorera non seulement la capacité d'absorption des pays bénéficiaires, mais garantira également l'utilisation efficace et efficiente de toutes les ressources.

Ces efforts permettront également de renforcer la coordination des engagements des bailleurs de fonds au niveau national pour assurer l'appropriation nationale en conformité avec les principes de l'efficacité de développement convenus au niveau international. En outre, avec des cadres institutionnels plus forts en place, il sera plus facile d'intégrer la biodiversité, développer des synergies avec le développement durable et lier la biodiversité et la finance climatique pour atteindre des avantages multiples. Dans certains pays, ce processus a inclus la création de commissions inter-ministérielles avec tous les ministères concernés, y compris les ministères des Finances ou du Trésor, et est administré par un bureau exécutif, qui est considéré comme un grand pas en avant pour utiliser efficacement les fonds fournis.

**Nous appelons donc les Parties des pays développés et en voie de développement:**

- a) **à collaborer pour augmenter la capacité du pays à absorber les ressources financières pour la mise en œuvre efficace du Plan Stratégique,**
- b) **à établir des structures de gouvernance appropriées afin d'allouer et dépenser efficacement le financement accordé,**

- c) à assurer la transparence et la responsabilisation de tous les flux financiers pour la biodiversité de toutes les sources,
- d) à initier, à la COP 12, l'intensification d'une assistance technique ciblée et le renforcement des capacités de mobilisation et de gestion des ressources, afin qu'elles puissent être financées par les Parties des pays développés en réponse aux besoins spécifiques exprimés par les pays en voie de développement.

**6. Efforts d'accélération de la mise en œuvre de l'Objectif d'Aichi 2 (intégrer les valeurs de la biodiversité), l'Objectif d'Aichi 3 (subventions nuisibles), et l'Objectif d'Aichi 4 (consommation et production durables)**

Les avantages de remplir les spécifiques But Stratégique B et C sont susceptibles de compenser les coûts de manière significative. En particulier, les liens et les synergies entre les objectifs signifient que la mobilisation de ressources et la mise en œuvre d'un objectif peut influencer les besoins d'investissement de l'autre. Dans ce contexte, la mise en œuvre de l'objectif devrait permettre de réduire les coûts de la réalisation des Buts B, C et D. En particulier, la suppression des subventions nuisibles sous l'Objectif 3 permettra de réduire les coûts globaux pour la réalisation des objectifs de la CDB.

Toutefois, le projet de résumé du GBO-4, présenté au SBSTTA-18 (UNEP/CBD/SBSTTA/18/2, UNEP/CBD/SBSTTA/18/INF/2), indique que des progrès vers les objectifs de But A ont été fait, mais à un rythme insuffisant. Par exemple, certains progrès de l'Objectif 2 visant l'intégration des valeurs de la biodiversité a été fait, alors que l'Objectif 3 sur les subventions nuisibles ne montre aucun progrès et les éléments de l'Objectif 4 portant sur l'impact de la consommation et de production sur les ressources naturelles se détournent de l'objectif de 2020. Par conséquent, il existe un fort besoin d'accélérer les efforts sur ces trois objectifs.

**Nous appelons donc les Parties:**

- a) à accélérer la mise en œuvre de l'Objectif d'Aichi 2 sur l'intégration des valeurs de la biodiversité dans la comptabilité nationale et dans tous les processus de planification et de politique à tous les niveaux de gouvernement, y compris les plans de développement et de réduction de la pauvreté,
- b) à faire des progrès significatifs sur l'Objectif d'Aichi 3 et adopter les jalons, figurant dans l'annexe I du projet de décision (UNEP/CBD/COP/12/1/Add.2), comme une feuille de route pour la mise en œuvre intégrale de cet objectif, et
- c) à renforcer les progrès sur l'Objectif d'Aichi 4 en développant des incitations positives, les règlements et les lignes directrices pour encourager l'engagement des entreprises dans la production durable, et des actions spécifiques du secteur, en particulier pour les poissons et fruits de mer à livrer pour l'Objectif 6, et sur l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture à livrer pour l'Objectif 7.

**7. Fournir des moyens de mise en œuvre pour la biodiversité et les écosystèmes liés à des Objectifs de Développement Durable (ODD) et les objectifs**

De nombreuses Parties et organisations de la société civile ont favorisé l'intégration du Plan Stratégique pour la Biodiversité 2011-2020 et ses Objectifs d'Aichi dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans le programme de développement des Nations Unies post-2015 (UNEP/CBD/WGRI/5/INF/12), qui a été pris en compte dans le document final du Groupe de travail à composition sur ODD (comme celui du 19 Juillet 2014).

Un financement adéquat pour la mise en œuvre du Plan Stratégique contribuera de manière significative à la réalisation des ODDs entre 2015 et 2020 et jette les bases pour des actions supplémentaires d'ici à 2030.

Toutefois, étant donné la période de temps prolongée de l'agenda post-2015 jusqu'en 2030, un financement et des moyens supplémentaires de mise en œuvre seront nécessaires pour les actions liées à la biodiversité, ce qui contribuera à la réalisation des ODDs. Actuellement, seulement 1% de l'ODA va à l'échelle mondiale pour la biodiversité, comme indiqué dans le deuxième Séminaire de Dialogue sur l'intensification de finances pour la

biodiversité (UNEP/CBD/WGRI/5/INF / 9); ceci devra être augmenté afin de garantir la réalisation de deux des Objectifs d'Aichi et les ODDs.

**Nous appelons donc les Parties:**

- a) à accueillir et soutenir l'intégration des aspects de la biodiversité et des écosystèmes dans les ODDs et objectifs, tel que proposé par le Groupe de travail à composition sur les ODDs, et
- b) à se mettre d'accord sur d'importants moyens de mise en œuvre pour la biodiversité et les objectifs pour l'écosystème et des objectifs afin de parvenir à mobiliser des ressources suffisantes jusqu'en 2030.

**Pour de plus amples informations, veuillez contacter:**

Carolina Hazin  
BirdLife International  
Global Biodiversity Policy Coordinator  
[carolina.hazin@birdlife.org](mailto:carolina.hazin@birdlife.org)  
mobile: +44 75 01 88 24 39

Maggie Comstock  
Conservation International  
Sr. Manager, Climate and Biodiversity Finance Policy  
[mcomstock@conservation.org](mailto:mcomstock@conservation.org)  
mobile: +1 202 834 0030

Lovisa Hagberg  
WWF Sweden  
Senior Policy Advisor  
[lovisa.hagberg@wwf.sw](mailto:lovisa.hagberg@wwf.sw)  
mobile: +46 70 584 15 81

Konstantin Kreiser  
NABU/BirdLife Germany  
International Biodiversity Policy Officer / EU Task Force Coordinator for BirdLife International  
[konstantin.kreiser@nabu.de](mailto:konstantin.kreiser@nabu.de)  
mobile: + 49 172 4179730

Ariane Steinsmeier  
The Nature Conservancy  
Senior Policy Advisor for International Climate and Biodiversity Policy  
[ameier@tnc.org](mailto:ameier@tnc.org)  
mobile: +1 202 621 3567

Guenter Mitlacher  
WWF Germany  
Director International Biodiversity Policy  
[guenter.mitlacher@wwf.de](mailto:guenter.mitlacher@wwf.de)  
mobile: +49 151 188 550 00

September 2014